

LE JOUR

D'ALGERIE

Collision entre un bus et un semi-remorque à Ouled Saber
9 morts et 13 blessés
dans un accident
de la route à Sétif

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4843 - Lundi 29 juillet 2019 - Prix : 10 DA

Modernisation du service public

Des documents administratifs obtenus en un seul clic

Page 2

La bonne marge de manœuvre dont disposent les Iraniens

Par Mohamed Habili

Les Britanniques ne cachent plus qu'ils étaient effectivement en liaison avec les Américains lorsqu'ils ont arraisonné le pétrolier iranien au large de Gibraltar, il y a maintenant une vingtaine de jours. En liaison ne veut pas dire sur demande toutefois, et encore moins sur injonction des Américains, comme ont prétendu les Iraniens. Malgré la précision apportée par leur ministre des Affaires étrangères, Jeremy Hunt, devant la Chambre des communes, le fait est qu'ils n'ont pas agi de leur propre chef mais sur suggestion des Américains. Ceux-ci leur ont désigné la cible iranienne, Grace 1, leur laissant cependant toute latitude pour s'assurer d'elle comme ils l'entendent. Il semble qu'ils se soient dit que du moment qu'ils agissaient pour le compte des Américains, ceux-ci ne leur feraient pas défaut si d'aventure les choses prenaient une mauvaise tournure. Ils ont tout loisir de se rendre compte maintenant combien ils se trompaient. Mike Pompeo a dit on ne peut clairement que c'est à la Grande-Bretagne de défendre ses bateaux. Sous-entendu : s'ils sont attaqués par les Iraniens. Il faisait sûrement alors allusion au navire britannique qui était aux premières loges au moment de la prise du tanker battant pavillon britannique par les gardiens de la révolution, mais qui a laissé ceux-ci non seulement assaillir le Stena Impero, mais le conduire en captivité. Américains et Britanniques avaient pourtant renforcé leur présence dans le Golfe, pour répondre à toute éventualité. Suite en page 3

Le panel se structure et invite 23 personnalités

Karim Younès maintient ses préalables au dialogue



Le panel de médiation pour un dialogue national inclusif a tenu, comme prévu hier, sa première réunion dont l'ordre du jour était bien plus organique, mais au cours de laquelle son coordinateur Karim Younès a réitéré sa décision de ne pas engager ce dialogue si tous les préalables soumis au chef de l'Etat jeudi dernier ne sont pas satisfaits. Lire page 2

Devoir de réduire l'utilisation des pesticides

La lutte contre les fléaux agricoles, priorité nationale

Page 4



Dzair Show à l'Opéra d'Alger

De grands noms à l'affiche

Page 13

Le panel des six se structure

Karim Younès maintient ses préalables au dialogue

■ Le panel de médiation pour un dialogue national inclusif a tenu, comme prévu hier, sa première réunion dont l'ordre du jour était bien plus organique, mais au cours de laquelle son coordonateur Karim Younès a réitéré sa décision de ne pas engager ce dialogue si tous les préalables soumis au chef de l'Etat jeudi dernier ne sont pas satisfaits.

Par Lynda Naili

A ce titre, Karim Younès a insisté sur la nécessité d'activer, dans les meilleurs délais, les mesures d'apaisement pour

Saison estivale Le drame des noyades

LES SORTIES à la plage tournent souvent au drame. En dépit des campagnes de sensibilisation menées par les pouvoirs publics, les cas de noyade enregistrés notamment au niveau des zones non surveillées ou après les plages hors-horaires de surveillance ne cessent de s'accroître. Depuis le début de la saison estivale, 98 morts par noyade ont été déplorés au niveau des plages et des plans d'eau (barrages, oueds, lacs, mares d'eau, piscines et retenues collinaires), selon un bilan récent de la Protection civile. Sur les 98 morts enregistrés depuis juin dernier, 59 décès ont été enregistrés au niveau des plages, soit 20 dans des plages surveillées et 39 au niveau des plages interdites. D'autre part, 14 personnes sont mortes dans des retenues collinaires, 12 dans des mares d'eau, 10 dans des barrages et 3 dans des oueds. Selon un bilan établi avant-hier par les services de la Protection civile, les secours sont intervenus pour repêcher les corps sans vie de 3 personnes ayant péri par noyade, en mer, ainsi que dans des réserves et des mares d'eau, dans les wilayas de Djijel, Boumerdès et M'sila. A M'sila, un garçon, âgé de 14 ans a trouvé la mort noyé vendredi dans un lac, dans la commune de Zerzour. Pour rappel, la victime de cette noyade est la quatrième cas enregistré dans la wilaya depuis le début de la période estivale. Par ailleurs, 150 baigneurs ont été sauvés d'une mort certaine durant ce week-end.

Louisa A. R.

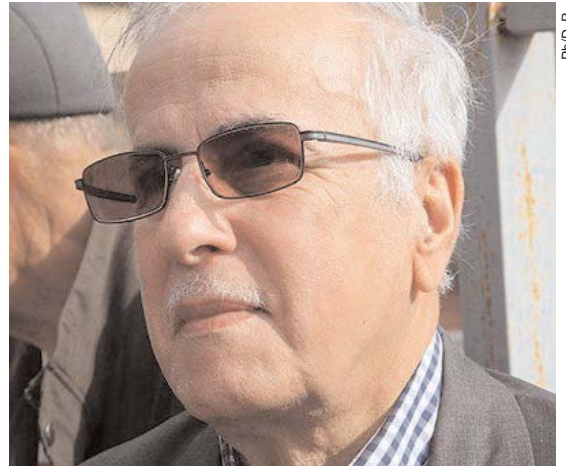
Tigzirt/Tizi Ouzou) Repêchage du corps sans vie d'un jeune noyé

PORTÉ disparu en mer samedi après-midi, le corps sans vie du jeune Kader Ch. (32 ans) a été repêché hier après-midi par les éléments de la Protection civile à Tigzirt (35 km au nord de Tizi Ouzou). La victime avait disparu en mer à hauteur de l'ancienne petite plage de Tigzirt non surveillée alors qu'il se baignait.

H.M.

rétablir la confiance et favoriser la création d'un climat propice au dialogue. «Du moment que le chef de l'Etat a accepté nos préalables, les mesures pour leur application doivent intervenir rapidement», a ajouté le coordonateur du panel des six. Soulignant à ce propos qu'il admettait que «ces mesures ne pouvaient intervenir au lendemain de l'audience avec Bensalah, il est toutefois incompréhensible qu'elles ne soient pas mises en œuvre dans les prochains jours». Aussi, a-t-il rappelé que «les membres de la commission (panel) ne mèneront pas le dialogue tant que les mesures d'apaisement ne sont pas concrètement engagées». Par ailleurs, s'agissant de l'ordre du jour de cette première réunion de «Tadjma3t el khir»

qui, outre Karim Younès, a regroupé Fatiha Benabou, Smail Lalmas, Bouzid Lazhari, Azzedine, Abdelwahab Bendjelloul et Benaissa Azzedine, et qui s'est tenue à Alger dans les locaux personnels de l'économiste et président de l'Association Algérie Conseil Export, Smail Lalmas, il était question d'étudier les voies et les moyens de mener ce dialogue avec l'ensemble des composantes de la société. Outre ce point, le panel a aussi inscrit à l'ordre du jour de sa réunion la définition du statut particulier et du plan d'action de la commission (panel) ainsi que l'agenda de ses activités politiques à programmer dans le cadre des discussions à tenir avec les partis politiques et autres organisations de la société civile. A ce



PH/D.R.

propos, Karim Younès expliquera que les rendez-vous avec les interlocuteurs sus-cités «sont tri-

butaires de l'acceptation ou du refus de ces derniers de prendre part à cette initiative de dialogue à travers laquelle nous tenterons de trouver les solutions idoines aux propositions politiques émises par la scène politique nationale». Ce à quoi, il se dira optimiste en raison des échos de soutien recensés à travers les wilayas en faveur de cette initiative de dialogue, qui nous encourage à faire face aux critiques. Enfin, la recherche d'un siège social du panel a été le dernier point discuté durant ce conclure.

L. N.

Le Panel s'élargit à sept membres et invite 23 personnalités

DANS un communiqué rendu public hier, le panel dirigé par Karim Younès, annonce que sa composante a été élargie à un septième membre, Mohamed Yassine Boukhfir. En outre, l'instance a invité 23 personnalités à «répondre à l'appel de la patrie». Les personnalités invitées par le panel des six à rejoindre le dialogue sont :

Djamila Bouhired
Ahmed Taleb El Ibrahim
Mouloud Hamrouche
Mokdad Sifi
Ahmed Benbitour
Abdelaziz Rahabi
Lyès Merabet
Elias Zerhouni
Messaoud Boudiba
Abderrazak Guessoum
Rachid Benyelles
Hadda Hazem

Brahim Ghom
Berouri Mansour
Rachid Hanifi
Adda Boundjar
Fares Mesdour
Mostefa Bouchachi
Chems Eddine Chitour
Fatima Zohra Benbrahem
Drifa Ben M'hidi
Said Bouziri
Mokrane Ait Larbi

Modernisation du service public

Des documents administratifs obtenus en un seul clic

Internet se démocratise dans notre pays et se propage à une vitesse vertigineuse, modernisant ainsi le fonctionnement des services publics à tous les niveaux, notamment au bénéfice des citoyens, par la mise en place de projet, la disposition de formulaires et de déclarations en ligne. En effet, nombreuses sont les administrations qui ont opté pour l'utilisation de cet outil afin de faciliter les démarches administratives, gagner du temps et sortir de la tourmente bureaucratique. A l'heure actuelle, les citoyens peuvent, en un seul clic, obtenir différents documents. Il est désormais possible de demander des documents administratifs sans avoir à se déplacer, grâce aux portails électroniques ouverts par le ministère de l'Intérieur. Ce processus vise l'amélioration du service public, la généralisation de la e-administration mais surtout à «humaniser» l'administration, en la «dépeussierant» pour la rapprocher davantage du citoyen et en assurant des prestations de service public de qualité. Président une réunion du Conseil interministériel, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a indiqué que «de tels projets et d'autres doivent avoir un impact positif sur la vie quotidienne de nos citoyens et dans leurs relations avec les différentes administra-

tions publiques, eu égard aux importants investissements réalisés dans ce domaine. Ainsi, le citoyen doit constater l'amélioration qualitative du service public, à travers le recours aux solutions intelligentes offertes par les nouvelles technologies». Dans ce contexte, M. Bedoui a décidé d'«éviter aux citoyens le déplacement aux services administratifs pour obtenir leurs différents documents biométriques et électroniques, en y accédant à distance et via internet, outre l'activation de la convention signée avec les services de la poste pour acheminer, de façon sûre et sécurisée, ces documents à leurs propriétaires». Il a chargé également le ministre de l'Intérieur d'«accélérer l'exploitation optimale des solutions et services de la carte nationale d'identité biométrique et électronique, au profit des citoyens, à travers l'introduction de différentes applications informatiques dans tous les domaines, au regard du nombre important des titulaires de ces cartes, estimé à 15,6 millions de citoyens». Le Premier ministre a ordonné la mise en place d'un programme pour concrétiser cette opération, à condition de procéder à son lancement avant la fin de l'année, en vue de mettre au point les différentes applications prioritaires qui auront un impact

direct sur le citoyen, telles que le livret de famille électronique, le dossier médical électronique et autres». M. Bedoui a mis l'accent sur la nécessité d'«impliquer les start-up et les entreprises innovantes afin d'apporter leurs solutions technologiques, leurs applications de service et leurs contributions à la réalisation de ce projet important, notamment à travers le lancement d'un appel à contribution ou à l'organisation d'ateliers au profit de ces entreprises innovantes».

Le Conseil interministériel entérine la création d'une délégation de la sécurité routière

La réunion à laquelle ont pris part les ministres de l'Intérieur, des Finances, de la Communication, des Travaux publics et des Transports et de la Santé, ainsi que le commandant de la Gendarmerie nationale et le directeur général de la Sûreté nationale, a été aussi consacrée à «l'examen du dossier relatif à la création d'une délégation nationale de sécurité routière et d'un conseil consultatif intersectoriel, et à l'évaluation des dossiers relatifs au permis de conduire à points, à la carte d'immatriculation électronique de véhicules et à la nouvelle plaque d'immatriculation de véhi-

cules, ainsi qu'aux services électroniques offerts grâce à la carte d'identité nationale biométrique et électronique». Lors de cette réunion, le Premier ministre a écouté un exposé exhaustif présenté par le ministre de l'Intérieur sur l'état d'avancement de ces dossiers sur les plans juridique et technique, précise le communiqué, affirmant que «sur le plan juridique, il a été procédé à la finalisation des projets de décrets exécutifs inhérents à la délégation nationale de sécurité routière, au conseil consultatif intersectoriel de prévention et de sécurité routière, au permis de conduire biométrique électronique et au système de permis à points et à l'immatriculation électronique de véhicules».

Sur le plan technique, «il a été procédé à la mise en place des systèmes informatiques propres à ce projet, en termes de collecte des bases de données et leur interconnexion, en sus du lancement du permis de conduire biométrique à partir du 1^{er} avril 2018, avant la généralisation de l'opération, à travers l'ensemble du territoire national, à compter du 25 juin 2019». Pas moins de 100 000 permis de conduire biométriques électroniques ont été délivrés à ce jour.

Meriem Benchaouia

Feux de forêt à Tizi Ouzou

Aucun singe n'a péri, la mafia du foncier est derrière certains incendies

■ Le conservateur des forêts de Tizi Ouzou, Ould Mohand Youcef, a démenti, hier, les rumeurs faisant état de pertes en singes lors des derniers incendies ayant touché plusieurs localités de la wilaya, notamment le Parc national du Djurdjura au niveau de Tala Guilef, non loin de Boghni.



Par Hamid M.

Il a insisté sur le fait que les photos partagées sur les réseaux sociaux montrent une espèce de singe qui ne vit pas en Algérie, s'interrogeant sur le but recherché par les internautes, auteurs de ces rumeurs. Animant un point de presse sur les feux des forêts, le même responsable a précisé que seul le signe magot vit en Algérie, alors que les photos supposées prises en Algérie montrent une autre espèce. Il a assuré que

pour le moment pas la moindre trace sur des singes brûlés lors de ces incendies. Commentant les nombreux départs de feux de forêt signalés ces derniers jours dans plusieurs localités de la wilaya de Tizi Ouzou, le conférencier précise que l'origine de certains de ces incendies est criminelle, à commencer par celui ayant touché Tala Guilef, précisant que le feu a bizarrement pris le départ depuis une zone humide. Ould Mohand Youcef a, dans le même sillage, révélé qu'il n'est pas exclu que la mafia du

foncier soit derrière les départs de feux enregistrés au niveau des régions du littoral de la wilaya, notamment à Tizirt, Azeffoune, Mizrana, Ait Chafaa et Iflissen, dans le but de squatter ces terres une fois débarrassées de leur couvert végétal. Sans rien préciser pour la récente période, le même responsable a fait état d'une centaine de dépôts de plainte depuis 2017 à ce jour, dont certaines ont déjà abouti et les auteurs des infractions condamnés. Abordant le bilan des incendies depuis juin

dernier, Ould Mohand Youcef a fait état de plus de 1 450 hectares de couvert végétal parcourus par 167 départs de feux. La superficie de forêts détruite a été de 655 ha, 275 ha de maquis, 908 ha de broussaille et 202 ha d'arbres fruitiers, essentiellement des oliviers (à raison de 30 arbres par hectare). Le conservateur des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou a estimé les dégâts occasionnés au patrimoine forestier à pas moins de 11 milliards de centimes.

H.M.

Feux de forêt à Béjaïa Plus de 800 hectares détruits

Plus de 800 hectares ont été ravagés par les feux depuis le début de la saison estivale selon un premier bilan établi par les services des forêts de la wilaya de Béjaïa, ce qui a aussi été l'un des facteurs aidant à la hausse considérable de la température avec la montée vertigineuse du mercure depuis plusieurs semaines dans toute la région. Ces feux ont touché tout le massif forestier et montagneux de la wilaya allant de l'est à l'ouest et du sud au nord. Une trentaine de localités pour ne pas dire plus ont été touchées. La région suffoque. Plus de 45°C ont été enregistrés ces dernières semaines dans la vallée de la

Soummam. Selon la Protection civile de la wilaya de Béjaïa, plus de 180 hectares de massif forestier ont été réduits en cendres. Selon le bilan établi par les services de la Protection civile et des forêts, 180 hectares du massif forestier de la wilaya de Béjaïa sont partis en fumée durant les trois derniers jours. Il a été enregistré 70 départs de feux dans plusieurs communes de la wilaya, à l'instar de Kendira, Akfadou, Tibane, Chemini, Chellata, Darguina, Amizour, Adekak et Aokas. L'intervention combinée des agents de la Protection civile et ceux des Forêts aidés par des citoyens, a permis de maîtriser des incen-

dies déclarés qui ont engendré des dégâts énormes sur des arbres fruitiers, notamment les figuiers et oliviers. Certains feux sont toujours actifs. Le facteur humain dont l'imprudence est la principale cause de ces incendies. Des dégâts énormes ont été enregistrés et le bilan n'est toujours pas définitif. Des arbres fruitiers, notamment des oliviers et des figuiers dont est réputée la région, ont été détruits par les feux dont l'origine reste inconnue mais, sans doute criminelle. Les animaux ne sont pas épargnés. Des pertes considérables sur les cultures et l'activité agricole ont été recensées. Elles se chiffrent en milliards. Des villa-

geois des 52 communes de la wilaya de Béjaïa ne trouvent plus le sommeil à cause de la chaleur torride qui traverse la région. Cette situation s'est compliquée encore avec les chutes de tension et autres coupures de courant dans certaines régions. Cela est dû comme d'habitude à la forte consommation d'énergie électrique. La semaine passée, plusieurs régions avaient vécu aussi des coupures d'eau à cause d'une panne survenue sur la conduite alimentant la ville de Béjaïa et plusieurs communes de l'est de la wilaya depuis la source bleue à Agarioune. Une panne qui a duré de longs jours et privé des dizaines de milliers

LA QUESTION DU JOUR

La bonne marge de manœuvre dont disposent les Iraniens

Suite de la page une

Serait-ce que le moment ne soit pas encore venu pour eux de libérer les eaux du Golfe de l'emprise iranienne ? Il faudrait attendre pour cela la réélection de Donald Trump, qui est loin d'être acquise, même si dans l'intervalle il se gardait d'entrer en guerre avec l'Iran. Or même dans la supposition où il serait élu le moment venu, les deux marines américaine et britannique pourraient toujours sillonner les eaux du Golfe, les Iraniens n'en restent pas moins assurés qu'elles ne les attaqueront pas. Ce qui leur laisse une bonne marge de manœuvre, du moins d'ici à la réélection de Trump, à supposer qu'elle ait lieu bien entendu. Ce n'est d'ailleurs que dans ce cas que l'on saurait si Trump est réellement allergique à la guerre, ou si ce sont ses électeurs qui le sont. Dès lors qu'il est réélu, il cesse d'être en campagne, de chercher le contact avec ses supporters, de vouloir leurs ovations. C'est là du moins ce qu'il est possible de supposer. On ne peut cependant exclure que même réélu, Trump reste égal à celui qu'il a été au cours de son premier mandat. Sauf qu'il n'y a aucun moyen de le savoir dès à présent. La donne serait peut-être différente si les Iraniens se laissaient aller à attaquer les premiers, dans l'idée que même dans ce cas il ne leur sera pas répondu. Encore que cela ne leur ressemble pas. Ils n'ont pris le tanker britannique que pour faire libérer leur propre tanker. S'ils obtenaient la garantie que ce dernier serait relâché si eux-mêmes libéraient en premier le Stena Impero, on peut penser que c'est bien ce qu'ils feraient. Le sultanat d'Oman, l'éternel médiateur quand il s'agit d'Iran, est sûrement déjà monté en ligne, à la fois pour faire tomber la tension sur le pas de sa porte et pour convaincre les Iraniens de céder les premiers. Du reste, on sait déjà que les Omanais sont à l'œuvre dans cette optique. Le fait que Javad Zarif se mette à dire, contre toute vraisemblance d'ailleurs, que la prise du Stena Impero n'a rien à voir avec celle de Grace 1 par les Britanniques pourrait indiquer que cette issue conviendrait assez aux Iraniens. Car pour eux le plus important est ailleurs : dans l'assurance qu'aucun de leurs pétroliers ne serait plus arraisonné, ni par les Britanniques, ni par les Américains, sur aucune mer du globe. M. H.

de personnes d'eau potable. La préservation de nos forêts nous interpelle tous. Car, il y va de notre économie et de notre santé.

Hocine Cherfa

Devoir de réduire l'utilisation des pesticides

La lutte contre les fléaux agricoles, priorité nationale

■ La maîtrise de la lutte biologique contre les fléaux agricoles constitue désormais une « priorité nationale » afin de réduire l'utilisation des pesticides, dont l'impact négatif est avéré, a affirmé hier à Alger, un responsable de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV).

Par Ihsane G.

Sans aucune incidence sur l'homme et son environnement, la lutte biologique est « la meilleure arme contre les ravageurs des cultures », a affirmé le directeur général adjoint de l'INPV, Hamid Bensaad, dans un entretien à l'APS, soulignant avec satisfaction une prise de conscience chez les agriculteurs algériens de l'importance de cette nouvelle pratique. Interrogé sur les avancées de l'Algérie en matière de lutte biologique, Dr Bensaad a admis que le pays n'était pas encore dans la « recherche scientifique pointilleuse », néanmoins, les cadres de l'INPV sont « très au fait » des nouvelles pratiques grâce aux formations à l'étranger, dans le cadre de la coopération avec les centres de recherches notamment européens. A titre illustratif, Dr Bensaad a cité la lutte biologique et biotechnologique contre la mineuse de la tomate (MDT), un papillon ravageur à l'origine de pertes colossales, allant parfois jusqu'à 100 % dans certaines serres. « Pour y faire face, nous avons importé des punaises prédatrices de ce papillon, appelées *Nésidiocoris*, que nous avons introduites dans des centres d'élevage pour favoriser leur multiplication et faire des lâchers dans les cultures de tomates, ce qui avait permis de réduire la population de la MDT », a-t-il expliqué. En parallèle, a-t-il poursuivi, les techniciens et les chercheurs de l'INPV avaient installé des pièges de phéromone aux endroits stratégiques pour capter les mâles de façon massive, ce qui a permis de diminuer de façon significative la reproduction de cet insecte ravageur. Actuellement, l'INPV dispose de trois centres d'élevage de ces insectes utiles, a-t-il indiqué. Tout en soulignant l'efficacité de la lutte biologique, Dr Bensaad a affirmé que le recours aux pesticides dans les opérations de lutte contre les fléaux agricoles est souvent imposé par l'invasion ou la recrudescence de ces ennemis de l'agriculture. Cet expert considère qu'il est préférable d'agir en amont, notamment à travers les campagnes de prévention qui consistent à enseigner les bonnes pratiques aux agriculteurs et les inciter à res-



Ph.D. R.

pecter scrupuleusement les techniques de lutte afin de préserver la santé humaine et l'environnement. Abondant dans le même sens, le directeur de la lutte anti-acridienne à l'INPV, Mohamed Lazar, considère que la prévention permet de traiter, à temps, sur des surfaces bien réduites et ciblées, limitant ainsi la prolifération des insectes nuisibles sans recourir à l'utilisation massive des produits chimiques en traitant toutes les cultures, avec tous les dégâts écologiques et économiques que cela peut engendrer.

Les TIC comme moyens de lutte Pour étayer ses propos, Dr Lazar a évoqué les opérations de prévention dans la lutte anti-acridienne qui commencent à donner leurs fruits au cours des dernières années : « Très peu de superficies ont été traitées par les pesticides, entre 3 000 à 4 000 hectares ces dernières années, contre 5 millions d'hectares traités en 2005 ».

Selon lui, la gestion acridienne avait nécessité 30 milliards de dinars, sans compter l'impact négatif des pesticides utilisés contre l'invasion du criquet à l'époque, alors que le coût des campagnes de prévention ne dépasse pas 1 % de cette

somme. De son côté, la directrice de la lutte contre les fléaux agricoles à l'INPV, Bouchra Boudaoud, a mis en exergue le rôle de la lutte biologique dans la préservation des écosystèmes, évoquant dans ce sens un projet de l'INPV avec la direction des forêts pour développer les prédateurs se nourrissant de la mérioine de Shaw, plus connue sous le nom de rat des champs. « Il s'agit de faire des lâchers de rapaces nocturnes dans les zones reculées où il n'y a pas d'activité agricole du fait que ce rongeur se reproduit en dehors des zones agricoles pour envahir les cultures dès le début d'automne », a-t-elle expliqué.

Par ailleurs, elle a relevé que l'utilisation des raticides contre les rongeurs nuit à l'écosystème en entraînant souvent l'empoisonnement les prédateurs des rats tels les chouettes et les hiboux. Mme Boudaoud a assuré que la pullulation de ce ravageur a enregistré une baisse significative, précisant que 35 000 hectares en moyenne ont été ravagés durant la campagne 2017-2018, comparativement à celle de 2004-2005, où ce fléau avait dévasté plus de 500 000 hectares de cultures maraîchères à travers

29 wilayas du pays, entraînant des pertes de 30% de la production. Cette experte des fléaux agricoles a tenu à préciser que la première invasion de ce rongeur remontait aux années 1990, où la pullulation avait atteint plus de 200 000 hectares à travers 20 wilayas, notamment les wilayas céréalières des Hauts-Plateaux. Selon elle, beaucoup d'agriculteurs avaient fui leurs terres durant la décennie noire en raison de la situation sécuritaire, et tout au long de cette période les sols n'ont pas été travaillés. Ce qui explique d'ailleurs la recrudescence de ce fléau qui a trouvé l'environnement propice pour pulluler tranquillement. Très nuisible, ce ravageur vit sous terre en creusant 10 à 30 terriers à l'hectare voire plus, « sachant que chaque terrier comporte un rongeur de 520 à 500 grammes, qui consomme 10% de son poids journalièrement sur une période de trois mois, ce qui entraîne des dommages considérables ».

A ces pertes s'ajoutent les réserves que ce rongeur emmagasine en prévision de la saison hivernale (entre 20 et 30 kilos) pour nourrir ses petits, sachant que dans une dizaine d'hectares de champs céréalières infestés,

les pertes peuvent dépasser 1,5 tonne. D'autre part, cette responsable a évoqué le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la lutte contre les fléaux agricoles durant ces dernières années. « Actuellement, nous disposons d'une base de données numériques en temps réel sur la localisation des sites à surveiller et les périodes à haut risque, ce qui nous permet d'intervenir au moment opportun contre la propagation des ennemis de l'agriculture et de limiter sensiblement les saccages qu'ils pourraient occasionner », a-t-elle fait valoir. En ce qui concerne la lutte contre la mérioine, elle a indiqué que l'INPV disposait d'un réseau de surveillance et de lutte contre les fléaux agricoles composé d'inspecteurs phytosanitaires notamment ainsi que les agriculteurs qui sont très impliqués dans la lutte contre ce fléau.

« Ce sont eux qui nous alertent dès qu'ils constatent une activité de ce rongeur, ce qui nous permet d'intervenir rapidement avant sa propagation vers d'autres champs et épargner l'utilisation de grandes quantités de raticides », a-t-encore expliqué. I. G./APS

Accidents de la circulation

9 morts et 43 blessés en 24 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 43 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à

Guelma où deux personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées, suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN16 au niveau de la commune d'Aïn Ben Beida, note la même source. Par ailleurs, deux personnes sont mortes par noyade. Il s'agit

d'une personne âgée de 26 ans ayant trouvé la mort dans une zone rocheuse à la plage El Bey au niveau de la commune de Seraiadi, wilaya d'Annaba, alors que la seconde victime est un enfant de 13 ans qui s'est noyé dans une zone rocheuse à proximité de la plage Saint Rock, commu-

ne d'Aïn-Turck à Oran. Selon le même bilan, 39 incendies de forêt et maquis ont dévasté 375 hectares, 10 incendies ont détruit 10 590 bottes de foin, 9 625 arbres fruitiers ont été détruits dans 12 incendies, tandis que 439 palmiers ont été dévastés dans 2 incendies. Hani Y.

Céréaliculture

Appel à des réformes structurelles pour réorganiser la filière

Des experts et des professionnels prenant part à la Conférence nationale sur le développement de la filière céréalière, tenue à Alger, ont plaidé pour la nécessité de procéder à des réformes structurelles afin d'organiser cette filière au niveau des moyens de production, de l'itinéraire technique, du transport, du stockage et de l'aspect réglementaire.

Par Salem K.

Concernant la régulation et la rationalisation de l'importation, les spécialistes ont préconisé la création d'une instance chargée du suivi et de l'évaluation des orientations principales sur les marchés céréaliers internationaux, en déterminant les parties prenantes, la révision des stratégies de l'exportation partielle de la production du blé vers les pays potentiels (en participant aux actions de grandes internationales ou via des investissements directs) et la création d'une autorité réglementaire indépendante pour la gestion des stocks de sécurité. Pour cadrer avec les types effectifs de consommation, les conférenciers ont plaidé pour l'estimation de la croissance des besoins à moyen et à long terme, tout en gardant en vue les aspects de la santé et les systèmes d'informations en amont et en aval du secteur céréalier. Aussi, ils ont mis l'accent sur l'impératif de prévoir une procédure pour absorber les contributions accor-



Ph.D.R.

dées pour le blé, éliminer les subventions aux intrants et renforcer les systèmes de financement bancaire de la production. Quant à l'impact de l'itinéraire technique sur la production et la productivité, les professionnels du secteur ont mis en avant l'impératif d'informatiser le plan d'exploitation des terres, d'identifier les zones à grande capacité de production céréalière,

d'élaborer une stratégie pour le renouvellement du parc du matériel utilisé, de réviser la liste des engrais commercialisés et de créer un laboratoire national pour l'encadrement des programmes de fertilisation. Evoquant les relations organisationnelles à l'intérieur même de la filière, les participants ont appelé à une révision de la loi relative aux associations professionnelles, à la mise

en place d'une loi spéciale aux coopératives des céréales et des légumes secs en impliquant davantage les professionnels. Le développement de la filière céréalière dans le Sud n'était pas en reste dans cette rencontre lors de laquelle les experts du domaine ont souligné l'importance d'encourager les agriculteurs de céréales à s'organiser sous forme de coopérative pour une meilleure répartition des matériels, relevant la nécessité de renforcer les capacités de stockage, d'élargir le champ d'intervention de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), de revisiter le concept de l'orientation agricole et de veiller sur la bonne gestion des ressources en eau. Parmi les recommandations formulées à la fin de cette conférence figurent enfin l'impératif renforcement du suivi-évaluation de la production à travers la création d'un comité de suivi et d'évaluation de la politique de développement de la filière céréalière et la création d'une plateforme centrale médiatique. S. K.

Importateurs

Délai de renouvellement du registre du commerce prorogé au 15 octobre

Le délai de renouvellement des extraits de registres du commerce des opérateurs activant dans le domaine de l'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, a été prorogé au 15 octobre 2019, selon un arrêté publié au Journal officiel

(JO) n° 43. Cet arrêté modifie celui du 2 novembre 2017 qui fixe la validité de l'extrait du registre du commerce pour les opérateurs économiques exerçant des activités relevant du secteur de l'importation de matières premières, produits et marchandises desti-

nés à la revente en l'état, à deux années renouvelables. Selon l'ancien arrêté, les opérateurs concernés disposaient d'un délai de six mois pour se conformer à ce dispositif, mais les délais ont été prorogés plusieurs fois. Le dernier délai fixé précédemment était le 15 avril 2019.

«Les sociétés commerciales, déjà inscrites au registre du commerce pour l'exercice des activités visées à l'article 2 ci-dessus, sont tenues de se conformer aux dispositions du présent arrêté avant le 15 octobre 2019», est-il noté dans le nouveau texte. Mahi O.

Emirats arabes

Dana Gas compte vendre ses actifs égyptiens

La société émirienne Dana Gas, a engagé la banque d'investissement Tudor, Pickering, Holt & Co. (TPH) pour la conseiller sur la vente de ses actifs égyptiens, d'une valeur de plus de 500 millions de dollars, afin de se concentrer désormais sur ses activités au Kurdistan, selon les agences de presse étrangère. «Le producteur d'énergie coté à Abou Dhabi - dont les principaux actifs sont situés en Egypte et dans la région

du Kurdistan d'Irak (KRI) - envisage d'inscrire une nouvelle société à Londres et se concentrer sur une seule zone géographique qui pourrait intéresser les futurs investisseurs de la société», a rapporté l'agence Reuters, citant des sources proches du dossier. Un porte-parole de Dana Gas a refusé de se prononcer sur la question, de même que TPH qui a refusé de commenter en dehors des heures de travail (dimanche). Les

ressources d'exploration et de production de Dana en Egypte se trouvent sur la côte du delta du Nil, à l'exception du bloc 6 situé en Méditerranée orientale. En mai, Dana a commencé à forer au puits 6 de Merak, dans le bloc 6, en déclarant que celui-ci pourrait contenir jusqu'à 4 000 milliards de pieds cubes de gaz. Hier, Dana a déclaré dans un communiqué de la bourse que le forage n'avait pas trouvé d'hydrocarbures com-

merciaux et que le puits était en train d'être abandonné, ajoutant que ses activités en Egypte se poursuivent normalement. Le producteur de gaz a commencé à commercialiser ses actifs égyptiens au cours des dernières semaines et, bien qu'il ait suscité l'intérêt du marché, aucun acheteur n'a encore été annoncé, a déclaré la même source, ajoutant que ces actifs représentaient «plus de 500 millions de dollars». F. Y.

Arabie saoudite

Le bénéfice net du géant Sabc chute de 68% au 2T

Le géant saoudien de la pétrochimie Sabc a annoncé hier une chute de 68% de son bénéfice net au deuxième trimestre sur un an, en raison d'une forte baisse des prix. Le bénéfice net de Sabc pour le deuxième trimestre, clos le 30 juin, a plongé de 68% à 2,1 milliards de riyals (560 millions de dollars, 503 millions d'euros) par rapport à la même période

de l'année précédente, a précisé le groupe dans un communiqué. Sur les six premiers mois de l'année, le bénéfice net a reculé de 55% à 5,5 milliards de riyals (1,47 milliard de dollars). Sabc, la plus grosse entreprise cotée à la Bourse saoudienne, impute la baisse de ses bénéfices au «recul des prix de vente moyens» et à celui des bénéfices de ses filiales et coentre-

prises. Le chiffre d'affaires du premier semestre accuse une baisse de 14% à 19,5 milliards de dollars, selon Sabc qui compte parmi les dix principaux groupes chimiques du monde. Le géant pétrolier national Aramco a annoncé en mars qu'il rachetait la participation de 70% du gouvernement dans Sabc pour 69,1 milliards de dollars, dans le cadre d'un

accord visant à fournir des liquidités pour financer l'ambitieux programme de transformation du royaume. Aramco, qui a prévu de financer la majeure partie de l'opération en liquide au cours des prochaines années, a déjà obtenu un prêt de 12 milliards de dollars auprès de grandes banques internationales.

Agences

France Croissance poussive en perspective au deuxième trimestre

L'INSTITUT national de statistiques (Insee) publiera demain (mardi) sa première estimation de la croissance française au deuxième trimestre, attendue à un niveau relativement faible malgré une hausse de la consommation, dans un contexte de ralentissement généralisé de l'activité au sein de la zone euro. Dans sa dernière note de conjoncture publiée le 20 juin, l'Insee a dit parier sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 0,3% entre avril et juin, soit un niveau stable par rapport aux deux trimestres précédents. Cette hypothèse est légèrement plus optimiste que celle de la Banque de France, qui a abaissé début juillet sa prévision à 0,2% contre 0,3% précédemment, en raison notamment de perspectives décevantes pour la production industrielle française. Quel que soit le chiffre final, «on devrait rester sur un rythme peu élevé», prévient Emmanuel Jessua, directeur des études de l'institut Rexecode. «La dynamique intrinsèque de l'économie française demeure faible», car «marquée par de faibles gains de productivité», insiste-t-il. Selon les derniers indicateurs publiés par l'Insee, l'économie hexagonale devrait pourtant bénéficier au cours du deuxième trimestre d'une hausse de la consommation, dopée par les baisses d'impôts et les dépenses nouvelles décidées sous la pression des «gilets jaunes». «Il y a un surcroît de revenus liés aux mesures votées en décembre. Cela va finir par produire ses effets», souligne M. Jessua, qui rappelle que le pouvoir d'achat devrait augmenter de plus de 2% cette année, soit sa plus forte croissance depuis 2007. «Si l'on exclut quelques gros secteurs qui sont toujours en difficulté, comme l'alimentation et l'automobile, la consommation devrait redémarrer», abonde Stéphane Colliac, économiste chez Euler Hermès, qui fait état de perspectives encourageantes «dans le textile et l'électronique». «Mais ça reste timide : on n'est pas sur une dynamique spectaculaire», ajoute le spécialiste, qui rappelle qu'«une grande partie des gains de pouvoir d'achat continue d'alimenter l'épargne», actuellement située à un niveau record (15,3%), selon la Banque de France. R. E.

Mila

Plus de 528 000 euros d'exportation de produits locaux

■ Les entreprises affiliées à la chambre de commerce et d'industrie, CCI-Beni Haroun, de la wilaya de Mila ont exporté pour plus de 528 400 euros de produits naturels et manufacturés au cours du premier semestre 2019, a-t-on appris du directeur de la CCI, Abdelwaheb Taiba.

Par Samy Y.

Les exportations de la wilaya de Mila durant le premier trimestre, d'une valeur de 70 954 636 de dinars sont constituées d'huile d'olive, d'oignon sauvage, d'escargots, de biscuits et de fibres de polyester, a indiqué ce responsable. Il a ainsi fait état de l'expor-

tation de 30 250 kg d'escargots et 470 000 kg d'oignon sauvage vers l'Italie, 286 165 kg de fibres de polyester vers la Tunisie et 1 820 kg d'huile d'olive vers le sultanat d'Oman et 14330 kg de biscuits vers la Guinée, soulignant que cette dernière opération est une véritable première pour la CCI-Beni Haroun qui enregistre là, la première transaction commerciale avec un pays subsaharien. «Des opérateurs économiques de la wilaya de Mila exportent également leurs produits vers les pays arabes sans passer par nos services», a aussi fait remarquer M. Taiba avant d'expliquer que ces opérations sont directement régies par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie dans le cadre des dispositions de la Grande zone arabe de libre-échange. Le directeur de la «CCI-



PH. > D. R.

Beni Haroun» a révélé que ses services s'emploient actuellement à préparer l'exportation de nouveaux produits vers le Qatar, le Cameroun, le Nigeria et le Sénégal. S. Y.

Incendies

Un feu détruit de plus de 5 ha d'arbres forestiers à Tissemsilt

Un incendie, qui s'est déclaré à la forêt «Kherassa» dans la commune de Sidi Abed (Tissemsilt), a détruit plus de 5 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Le feu a détruit les arbres de pin d'Alep, a indiqué la même source, qui a ajouté que les agents de la protection civile ont réussi en compagnie des éléments de la Conservation des forêts, d'éteindre les flammes en quatre heures. Cette intervention a permis de sauver des superficies vastes de cette forêt distante de 9 kilomètres du siège de la commune de Sidi Abed marquée par son couvert végétal dense (surtout en arbres de pin d'Alep). Quinze agents et cadres ont été mobilisés pour maîtriser cet incendie, de même que deux camions et deux véhicules tout terrain à citerne, a-t-on fait savoir. La conservation des forêts a mobilisé, en collaboration avec plusieurs instances dans le cadre de la lutte

contre les feux de forêts de l'édition 2019, des moyens humains et matériels importants dont 14 brigades mobiles (plus de 900 cadres et agents d'intervention), plus de 20 camions à citerne, huit véhicules tout terrain, 24 autres véhicules et 92 engins de différents poids relevant de la Protection civile.

Plus de 95 hectares de couvert végétal endommagés à Constantine

Plus de 95 hectares de couvert végétal ont été endommagés par des incendies qui ont été enregistrés durant les dernières 72 heures à travers diverses communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Les flammes ont décimé entre autres 12 hectares de champs agricoles, 5 hectares d'herbes sèches, 98 arbres dont 44 eucalypt-

us et 30 pins, ainsi que 2.800 bottes de foin, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. Ces incendies signalés dans les zones Nord et Sud-Ouest, concernent les communes d'El Khroub, Ain Abid, Zighoud Youcef, Ain Smara, Hamma Bouziane et Didouche Mourad en plus du chef lieu de wilaya, ont causé également la destruction de 27 ruches et de 800 m² de calicotome épineux, a-t-on ajouté. L'intervention des sapeurs pompiers, selon la même source, a permis de sauver 452 bovins et ovins, 450 bottes de foin, 7 hectares de champs agricoles, 3 sites forestiers, une station-service - Naftal, un bureau local de la SEACO et des groupements d'habitation. Sept camions anti-incendie et plus de quarante éléments de la Protection civile relevant des unités secondaires desdites localités, ont été mobilisés pour l'extinction des feux. D. H./APS

Alger

Vers la réalisation de 26 piscines municipales et des salles omnisports

Le secteur de la Jeunesse et des Sports sera renforcé par plusieurs projets, à savoir la réalisation de 26 piscines et deux salles omnisports réparties sur nombre de communes, au titre du budget de la wilaya et des communes, a indiqué un communiqué des services de la wilaya d'Alger. La même source a précisé que 20 nouvelles piscines seraient réalisées dans la

wilaya, d'autant que leur financement sera puisé du budget de la wilaya, tandis que 06 autres piscines sont enregistrées au titre des budgets communaux, dont 13 piscines en cours de réalisation dans les communes de Ouled Chebel, Douera, Soudania, Ain Taya, Gué de Constantine, Reghaia, Sidi Moussa, les Eucalyptus, Tessala El Merdja, Beni Messous, Oued

Fayet, Heraoua et Bir Mourad Rais. Quant aux 13 piscines restantes, les procédures relatives au lancement des projets sont en cours, d'autant plus qu'ils se répartissent sur plusieurs communes de la capitale, dont Baraki, Bourouba, Bentalha, Ain Benian, Baba Hassen, Hussein Dey, Bordj El Bahri, Oued Koreiche et Mohammadia. Le secteur sera également renforcé

par d'autres structures sportives, à savoir la réalisation de deux (02) salles omnisports au niveau de deux communes, Oued Koriche et Mohammadia, outre la réalisation d'une salle de sport dans la commune de Heraoua et une maison de jeunes dans la commune d'Ain Taya, conclut le communiqué. F. A.

Oum El Bouaghi

Le problème de stockage et commercialisation de l'ail soulevé par les agriculteurs

Des agriculteurs de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont soulevé au cours d'une rencontre au siège de la Direction des services agricoles (DSA) le problème de stockage et commercialisation de la récolte d'ail. «L'absence de chambres froides» et de «mesures de protection de la production d'ail» a été déplorée par les producteurs de cette plante bulbeuse au cours de la rencontre tenue en présence Mohamed Kheroubi, directeur central chargé du déve-

loppement et de la régulation agricoles au ministère de l'Agriculture, des cadres et opérateurs du secteur. Les producteurs ont appelé à une intervention des autorités publiques pour trouver une solution qui leur permette de commercialiser leur récolte d'ail «sans perte». M. Kheroubi a proposé aux agriculteurs de rejoindre le programme de stockage pour bénéficier du soutien de l'Etat estimé à 5 DA le kilogramme rappelant que ce programme prévoit de stocker à travers le

pays 6 500 tonnes d'ail. Le même responsable central a exhorté les instances concernées à recenser les agriculteurs qui détiennent des quantités d'ail pour les accompagner à bénéficier de ce programme. La superficie consacrée à la culture de l'ail dans la wilaya d'Oum El Bouaghi a atteint 490 hectares ayant permis la production de 133 000 quintaux dont 20 000 quintaux d'ail sec, selon le directeur des services agricoles, Laala Maachi. APS

Oran Premier «Underground Car Meeting» vendredi prochain

UN REGROUPEMENT de voitures «Underground Car Meeting», premier du genre, sera organisé le 2 août prochain à Oran, en présence de professionnels et de passionnés du monde automobile de différentes wilayas du pays, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation se tiendra au parking de la mosquée-pôle «Abdelhamid Ibn Badis», situé à hai «Djamel-eddine», a souligné Ismail Kherradji, qui fait partie du groupe organisateur de cet événement composé de Amine Mahi, Badri Issaad, Redouane Ourabah et Abdelhak. Le nouveauté de l'underground car meeting, qui verra la participation d'une centaine de voitures particulières et une dizaine d'autres de passionnés, a-t-il indiqué, faisant savoir que ce regroupement aura lieu dans un espace couvert suivant le style japonais. Cet événement d'une journée sera marqué par l'exposition de voitures sport et autres préparés pour le Drift et sports mécaniques, ainsi que des voitures rares et de collection. Ce rendez-vous constituera un espace de rencontres et d'échanges d'idées entre passionnés et professionnels sur les nouveautés du monde automobile et des sports mécaniques, en plus de faire connaître au public ce genre de regroupement. R. R.

Face à la politique de «répression de l'occupant marocain»

Le Premier ministre sahraoui exige la protection du peuple désarmé

■ Le Premier ministre sahraoui, Mohamed Wali Akeik, a appelé à Boumerdès, le Conseil de sécurité et le Secrétaire général des Nations unies à l'impératif d'«assumer l'entière responsabilité» dans la protection du peuple sahraoui désarmé, face à la politique de «répression de l'occupant marocain».

Par Sara B.

Le peuple sahraoui subit «une réelle politique de répression pratiquée par le régime d'occupation marocain, accompagnée d'une campagne médiatique, d'un blocus intense contre les Sahraouis, d'une confiscation des libertés et d'un pillage des ressources naturelles», a déclaré le Premier ministre sahraoui à l'ouverture de la 10^e édition de l'Université d'été des cadres de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Face à «ces pratiques répressives, nous demandons, aujourd'hui et plus que jamais, de permettre à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), d'exercer son rôle qui lui sied dans la protection et la surveillance des droits de l'Homme et l'établissement de



Mohamed Wali Akeik,
Premier ministre sahraoui

rapports à cet effet et de ne pas fermer les yeux sur les actes criminels perpétrés par le régime d'occupation marocain dans la région», a-t-il soutenu. Le Premier ministre sahraoui a également insisté sur l'impératif de «faire pression sur l'occupant marocain pour lever le blocus multiforme imposé dans les territoires sahraouis occupés qui prive les Sahraouis de leurs droits les plus élémentaires notamment la liberté d'expression, les droits de manifester pacifiquement et de se déplacer». Dans ce cadre, il a exhorté les Nations unies à «accélérer la mise en œuvre de ses engagements, en permettant aux Sahraouis de choisir leur avenir

et de jouir de leur droit à l'autodétermination à travers un référendum libre, juste et régulier». Il a souligné, par ailleurs, la nécessité d'agir, de toute urgence, en vue de libérer tous les détenus politiques sahraouis dans les geôles marocaines, y compris ceux du soulèvement du 19 juillet 2019, les héros de «Tépopée de Gdeim Izik», les étudiants et tous les autres prisonniers politiques sahraouis». A cette occasion, le Premier ministre sahraoui a appelé l'occupant marocain «à cesser immédiatement la spoliation des ressources naturelles du Sahara occidental» et «à respecter l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), du 21 décembre 2016, qui affirme

que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et que le consentement du peuple sahraoui est une condition sine qua non dans chaque démarche entreprise concernant son avenir et ses richesses». Dans le même contexte, le responsable sahraoui a mis en garde contre «les manœuvres initiées au sein de l'UE, pour entraver l'application des décisions de la CJUE, les pressions exercées par deux pays soutenant l'occupation marocaine (sans les citer) et la spoliation des ressources naturelles sahraouies, des actes en contradiction totale avec les principes prônés par l'UE». Il a mis en garde, également, contre «les dangers qui pèsent sur la

région du Maghreb, en raison des politiques adoptées par le régime marocain», arguant que «le Maroc contribue à la montée des tensions et à la déstabilisation de la région tout entière, à travers le trafic de drogues et le financement des groupes de crime organisé et des groupes terroristes». Dans un appel lancé au peuple marocain, le Premier ministre sahraoui a affirmé qu'«il est temps que les Marocains épris de liberté et les consciences vives prennent conscience que les politiques d'annexion par la force, de même que les aspirations expansionnistes et toute tentative de confisquer les droits d'un peuple frère à la liberté et à l'indépendance, adoptées par le régime marocain, sont vaines et vouées à l'échec». Il s'agit-là, a-t-il poursuivi, de «tentatives désespérées de détourner l'attention et de faire diversion aux crises structurelles auxquelles le Maroc fait face». Par ailleurs, le responsable sahraoui s'est félicité du «soutien inconditionnel de l'Algérie à la cause sahraouie», et saisi l'occasion pour saluer «les positions de principe de l'Union africaine (UA) et son attachement à son rôle et à sa place de partenaire actif de l'ONU dans le règlement de la question du Sahara occidental, en tant que dernière colonie en Afrique».

S. B./APS

Libye

Cinq médecins tués et 8 blessés dans une frappe aérienne au sud de Tripoli

Cinq médecins ont été tués et huit autres personnes blessées dans une frappe aérienne visant un hôpital de la périphérie sud de Tripoli samedi, selon une source du ministère de la Santé du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen. «L'hôpital de campagne situé dans le secteur de la Route de l'Aéroport au sud de Tripoli, a été visé par un raid aérien, tuant cinq médecins et blessant huit autres personnes, dont des secouristes», a indiqué à des médias, samedi tard dans la soirée, Lamine al-Hachémi, porte-parole du ministère. Les ambulances et les hôpitaux de campagne près des zones de combats au sud de Tripoli sont fréquemment la cible de frappes aériennes que le GNA attribue aux troupes du général à la retraite, Khalifa Haftar. Khalifa Haftar mène depuis avril une offensive pour s'emparer de la capitale libyenne, où siège le GNA. Mais après près de quatre mois d'affrontements meurtriers, ses troupes ne progressent pas et sont souvent accablées par une résistance féroce de la part des forces loyales au GNA. «C'est l'aviation de Haftar qui

a bombardé l'hôpital. La frappe était directe contre l'hôpital qui était bondé d'équipes médicales», a affirmé M. Hachémi. Le 16 juillet, l'hôpital de campagne d'al-Swani, à 25 km au sud de Tripoli, avait été visé pour la deuxième fois depuis le début des combats meurtriers autour de la capitale. Trois médecins et un ambulancier avaient été blessés. Un centre d'hébergement pour migrants a été également la cible au tout début du mois en cours d'un raid des troupes de Haftar, tuant des dizaines parmi eux. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des organisations humanitaires ont, à plusieurs reprises, appelé les deux camps à épargner les infrastructures et les personnels médicaux. Les combats aux abords de la capitale libyenne ont fait 1 093 morts et 5 752 blessés ainsi que plus de 100 000 déplacés depuis le début de l'offensive de Haftar, selon un dernier bilan de l'OMS.

Les autorités libèrent un chalutier italien sans licence

Les autorités libyennes ont libéré samedi un chalutier italien sans licence, arraisonné il y a trois jours au large de la côte libyenne, a annoncé le porte-parole de la marine, Ayob Qassem. «Le bateau de pêche italien a été libéré conformément à la loi libyenne. Les équipements de pêche ont été confisqués et l'équipage a promis de ne plus braconner (dans les eaux libyennes) à l'avenir», a expliqué à la presse M. Qassem. «Nous avons traité le bateau italien de la même manière que nous l'avons fait aux autres bateaux illégaux saisis (...) S'ils violent à nouveau les règles, l'équipage sera renvoyé au procureur général et sera passible d'une amende», a-t-il ajouté. Mercredi, les autorités libyennes avaient annoncé avoir arraisonné un bateau de pêche italien sans licence au large de la côte de la Libye, avec «cinq Italiens et deux Tunisiens à son bord». Le bateau a été emmené dans le port libyen de Misurata, à quelque 200 km à l'est de la capitale Tripoli.

Farid M./Agences

Maroc Une cellule terroriste en lien avec «Daech» démantelée dans le nord du pays

UNE CELLULE terroriste composée de cinq personnes, dont un ancien détenu pour terrorisme, a été démantelée à Tanger dans le nord du Maroc, ont rapporté des médias. Selon les premiers éléments de l'enquête, les membres de cette cellule terroriste avaient réussi à tisser des liens avec des chefs opérationnels liés au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech), en vue de planifier et coordonner des actions contre l'un des sites sensibles du Maroc. Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) a annoncé la poursuite de l'enquête sur les suspects, et ce, sous la supervision du parquet général, en perspective de leur présentation devant la justice. Selon des médias locaux, les services sécuritaires marocains ont démantelé mardi près de Marrakech (Sud), une cellule composée de quatre membres affiliés au groupe extrémiste «Daech», qui planifiait des attaques à l'explosif dans le royaume.

R. M.



Pétrole

L'Iran met en garde les Européens avant une réunion sur le nucléaire

■ Téhéran a fermement mis en garde hier les Européens contre toute obstruction à ses exportations de pétrole, jugeant que la multiplication d'incidents compromet les efforts des parties prenantes de sauver l'accord nucléaire de 2015, déjà très fragilisé par le retrait américain.

Par Rosa C.

«**D**es événements se sont produits, comme la saisie à Gibraltar d'un pétrolier transportant du pétrole iranien, ce que nous considérons comme une violation du JCPOA (l'accord nucléaire)», a souligné le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, avant une réunion des Etats parties à Vienne. «Les pays membres du JCPOA ne doivent créer aucun obstacle d'aucune sorte à la façon dont l'Iran exporte son pétrole», a insisté le diplomate, dans des propos retransmis depuis la capitale autrichienne par la télévision iranienne. L'Iran,



PH. > D. R.

la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Chine et la Russie doivent se retrouver à la mi-journée pour tenter de sauver ce texte destiné à garantir le caractère strictement pacifique du programme nucléaire iranien. Considéré il y a quatre ans comme un succès majeur de la diplomatie internationale, cet accord négocié par l'administration Obama est entré en déliquescence après le retrait unilatéral américain en 2018 et le rétablissement de lourdes sanctions contre Téhéran par le président Donald Trump. Etranglé écono-

miquement, l'Iran s'est affranchi début juillet de certains de ses engagements et menace de poursuivre son désengagement graduel de l'accord si les autres Etats parties ne lui permettent pas de contourner les sanctions américaines et d'exporter son pétrole. Les tentatives européennes, et en particulier du président français Emmanuel Macron, d'aboutir à une percée permettant de sauver ce texte sont jusqu'à présent restées sans effet. A l'inverse, la montée

des tensions dans le Golfe et l'arraisonnement début juillet du pétrolier iranien Grace 1 par les autorités britanniques au large de Gibraltar a été considéré comme un acte inamical par Téhéran, pour qui les exportations de pétrole sont vitales. L'Iran a par ailleurs jugé hier «provocateur» un appel britannique à une mission navale européenne dans le Golfe dans ce contexte de tensions. «Nous avons entendu qu'ils comptent envoyer une flotte européenne dans le Golfe Persique», a déclaré le porte-parole du gouvernement iranien Ali Rabiei, cité par l'agence ISNA, dénonçant un «message hostile» et un acte «provocateur» qui va «accentuer les tensions». Il a réitéré la position iranienne selon laquelle la sécurité dans le Golfe doit être assurée par les pays de cette région riche en pétrole. «Nous sommes le plus grand agent de la sécurité maritime dans le Golfe Persique», a-t-il souligné. La proposition britannique a été fraîchement accueillie par la France. «Nous ne voulons pas contribuer à une force qui pourrait être perçue comme aggravant les tensions», a assuré la ministre française des Armées, Florence Parly. Aucune avancée n'est attendue de la réunion de Vienne, organisée au niveau des directeurs politiques et qui intervient un mois après une précé-

dente rencontre infructueuse dans la capitale autrichienne, où les grandes puissances et Téhéran avaient conclu l'accord il y a quatre ans. Mais les Etats parties prenantes ne désespèrent pas d'obtenir une avancée à la faveur d'une future réunion ministérielle, pour laquelle aucune date n'a encore été fixée. Il est «impératif de parler aux Iraniens après les violations avérées de leurs engagements», a indiqué à l'AFP un diplomate européen, évoquant une «réunion de préparation avant la réunion au niveau ministériel qui sera nécessaire». A cette réunion préparatoire, la cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini, qui a chapeauté l'accord, sera représentée par son adjointe Helga Schmid. L'Iran a commencé début juillet à dépasser le plafond autorisé de ses stocks d'uranium faiblement enrichi ainsi que le taux toléré d'enrichissement, des violations toutefois considérées comme marginales et réversibles à ce stade. Téhéran, qui a toujours assuré que son programme nucléaire était strictement pacifique malgré de lourds soupçons américains et israéliens, exige notamment de pouvoir pleinement reprendre ses exportations de pétrole, compromises par le rétablissement des sanctions américaines. R. C.

Hong Kong

Les manifestants dans les rues malgré l'interdiction

Des dizaines de milliers de manifestants pro-démocratie ont bravé hier l'interdiction des autorités et marchaient dans les rues au coeur de Hong Kong, au lendemain de violents incidents lors d'un précédent rassemblement interdit dans une ville près de la frontière chinoise. La foule s'est rassemblée dans la mégapole durant l'après-midi et, alors que la police n'avait autorisé qu'un rassemblement statique dans un parc, s'est vite éparpillée pour marcher dans les rues. Ce qui laisse craindre de nouveaux affrontements au moment où la contestation du gouvernement pro-Pékin de Hong Kong entre dans sa huitième semaine. Une partie des manifestants s'est dirigée vers l'est et le quartier commerçant de Causeway Bay où ils ont érigé des barricades et bloqué une artère principale tandis que les magasins et centres commerciaux tiraient le rideau. Un autre groupe est parti à l'ouest vers le Bureau de liaison du gouvernement chinois à Kong Kong, gardé par d'importantes forces de la police anti-émeutes. Des manifestants avaient jeté la semaine dernière des oeufs et inscrit des graffitis sur le bâtiment, suscitant une vive réaction de Pékin qui a dénoncé des actes «absolument intolérables» et appelé à «punir les

coupables». Hier, la tension était palpable en fin d'après-midi alors que policiers et manifestants se faisaient face. «Je me sens tellement déchiré, je vois des jeunes qui sacrifient leur avenir pour Hong Kong», a confié à l'AFP en fondant en larmes Marcus, un étudiant de 22 ans. La veille, de violents incidents avaient éclaté à Yuen Long, ville proche de la frontière chinoise, à l'issue d'une manifestation interdite rassemblant des dizaines de milliers de personnes. Elles protestaient pacifiquement contre l'agression de militants pro-démocratie le hier précédent, attribuée à des triades, des gangs violents, et qui avait fait 45 blessés selon des sources hospitalières. Mais en soirée des face-à-face tendus ont opposé des groupes de manifestants souvent casqués à la police anti-émeutes qui a utilisé du gaz lacrymogène et des balles en caoutchouc avant de charger à la matraque. Dans la gare de la ville, là même où s'était produite l'agression attribuée aux triades, des mares de sang sur le sol témoignaient de la violence des heurts. Des sources hospitalières, 24 personnes ont été blessées dont deux grièvement. La police a fait état hier de 13 arrestations. Max Chung, jeune militant à l'origine de la demande d'autorisation pour cette manifestation à

Yuen Long, a notamment été interpellé pour incitation à un rassemblement illégal. L'attaque hier dernier contre le Bureau de liaison du gouvernement chinois à Kong Kong avait constitué un nouveau défi à l'autorité de Pékin après le saccage début juillet du Parlement hongkongais. Hong Kong est dorénavant pris dans «un cercle vicieux», a déclaré à l'AFP la députée pro-démocratie Claudia Mo. «L'usage de la force s'intensifie des deux côtés mais il existe un déséquilibre majeur puisque la police possède des armes létales». Hong Kong, haut lieu de la finance internationale, est plongé depuis le 9 juin dans la pire crise de son histoire récente. Des millions de personnes participent à de gigantesques manifestations pacifiques contre le gouvernement local pro-Pékin. Parallèlement des affrontements sporadiques opposent contestataires radicaux et policiers. Le mouvement est parti du rejet d'un projet de loi désormais suspendu visant à autoriser les extraditions vers la Chine puis s'est élargi à des revendications plus larges de réformes démocratiques, sur fond d'inquiétude générée par l'ingérence jugée grandissante de Pékin dans les affaires intérieures de l'ancienne colonie britannique rétrocedée à Pékin en 1997.



Commentaire

Amitié

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump après son élection surprise à la présidentielle de 2016 avait eu maille à partir avec de nombreuses personnalités politiques européennes, une entente cordiale s'était établie entre le président américain et Boris Johnson, alors ministre des Affaires étrangères britannique. Et aujourd'hui, alors que Johnson vient d'être désigné comme Premier ministre de Grande-Bretagne, Donald Trump n'a pas caché sa satisfaction. En effet, le président américain s'est entretenu avec le nouveau Premier ministre britannique, qui est «un bon gars» et un «ami», avec toutes les qualités requises pour le poste. Il estime que Johnson sera «super» à son poste et annonce avoir déjà entamé des discussions commerciales avec le Royaume-Uni. Le président américain a par ailleurs indiqué que Washington et Londres «travaillaient déjà à un accord commercial» post-Brexit, qu'il promet «très important». «Je pense que nous pouvons faire trois, quatre à cinq fois plus avec le Royaume-Uni», a-t-il développé, notant que les États-Unis étaient «empêchés» jusqu'ici de commercer davantage avec les Britanniques en raison de «leur relation avec l'Union européenne». Les deux dirigeants «ont convenu que le Brexit offrait une opportunité sans égal de renforcer le partenariat économique entre les deux pays», a confirmé à Londres une porte-parole du Premier ministre, Jess Seldon. Ils «se sont tous les deux engagés à conclure un accord de libre-échange ambitieux et de commencer les négociations dès que le Royaume-Uni quittera l'Union européenne», a-t-elle précisé. Boris Johnson «sera un super Premier ministre». «Il a les qualités pour», a également dit Donald Trump, le qualifiant aussi de «bon gars» et d'«ami», quelques minutes seulement après la fin de leur conversation téléphonique. «Nous nous entendons très bien. Cela fait longtemps que le Royaume-Uni avait besoin de lui», a ajouté le milliardaire républicain, qui avait ouvertement critiqué la prédécesseure de Boris Johnson, Theresa May, pour sa gestion du Brexit. Reste à voir si ces deux hommes aux personnalités impulsives et explosives garderont leur bonne entente lorsqu'ils devront faire passer l'intérêt de leur pays avant celui de leur, superficielle, amitié.

F. M.

Dzaïr Show à l'Opéra d'Alger

De grands noms à l'affiche

■ L'Opéra d'Alger continue à assurer des soirées musicales, au bonheur des passionnés de musique. Après des spectacles de musiques symphonique, classique et andalouse, les mélomanes de la chanson moderne et de la magie sont invités à de superbes moments musicaux avec des artistes de renom, à l'image Wary Nichen, Kader Bueno et Djam.



Par Abia Selles



Bonne nouvelle pour les passionnés de musique moderne. Un programme riche de rythmes et de sonorités est prévu du 14 au 16 août prochain à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih. Il ne s'agit pas seulement d'un événement où la musique fera danser le public, mais il y aura aussi de l'humour. En effet, durant ces trois jours qui s'inscrivent dans le cadre de l'événement Dzaïr Show, il est promis au public de passer

d'agréables moments, selon les organisateurs. D'ailleurs, de grands noms qui attirent beaucoup plus les jeunes sont à l'affiche de cette manifestation artistique, à savoir Wary Nichen, Kader Bueno, Djam, Réda Seddiki, Malaika Belliard et Oumar Diaw.

Très attendu par ses fans, Wary Nichen est natif de la ville d'Oran. Très tôt, il est attiré par le milieu artistique, mais devant le scepticisme parental, il part d'abord faire des études en télécommunication en France, où il rejoindra une troupe de théâtre

parisienne. Il crée ensuite avec deux amis un groupe de musique traditionnelle (dite diwane) avec lequel il présentera quelques petits spectacles entre 2006 et 2010. En 2011, après 6 ans dans les télécoms, il décide de s'installer à Montréal pour se lancer concrètement dans la réalisation cinématographique et le stand-up avant de préparer son «Diwan Man Show» et quelques courts métrages.

Kader bueno est aussi un des artistes les plus attendus lors de cet événement. Faisant de la magie dans toutes les situations,

il crée dans tous ses spectacles une ambiance très particulière. D'un tour de main, il embarque son public avec lui dans son quotidien, en agitant les souvenirs des années lycée avec rire et nostalgie. A ce jour, il est le plus jeune (et le seul) magicien à avoir fait le Jamel Comedy Club (saison 8). Djam est aussi un autre nom artistique qui prend part à cette édition. Très connu en Algérie, Djam propose à chaque occasion des spectacles de musique gnawi avec une touche moderne. Oumar Diaw, qui est à l'affiche de cet événement, est

natif de Dakar (Sénégal). Il a quitté son pays à l'âge de cinq ans pour s'installer en France. Il a fait des études supérieures à l'université de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Il a joué dans une trentaine de productions, plusieurs films comme «Antigang» avec Jean Reno, et des séries TV telles que «Central nuit», une co-création d'Olivier Marchal, et «Femmes de loi». Il compte aujourd'hui un grand nombre de fans en France et ailleurs. Il est à noter que cet événement sera animé par un maître de cérémonie de taille en la personne de DJ R-One. A. S.

AGEND'ART

Casif de Sidi Fredj
29 juillet :

Soirée musicale animée par le rappeur français Rim'K.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 31 août :
Exposition de l'artiste Rahim Sadek.

Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :
Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek – Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.

Esplanade de l'Hôtel Méridien d'Oran

Jeu 1^{er} août à 21h :
Smart prod et Probox Algérie présentent un concert du daft punk official tribute.

Galerie Baya du Palais de la Culture Moudfi-Zakaria

Jusqu'au 5 août :
L'ambassade du Japon présente une exposition de gravures japonaises «Photographic Images & Matter : Japanese prints of the 1970's».

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger-Centre)

Jusqu'au 2 août :
Exposition de l'artiste Lila Bouzidi.

Jusqu'au 8 août :
L'Établissement Arts et Culture, en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, organise une exposition collective de l'artisanat d'art.

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)

Jusqu'au 8 août :
Exposition de peinture avec l'artiste Belkacem Kefil.

Galerie d'Arts Mohamed-Racim (5, avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 18 août :
Exposition de peinture avec l'artiste Abdelmajid Guemrad.

Générale de «Sahra chibeh aillia»

La pièce théâtrale bientôt présentée au public

La générale de la nouvelle pièce «Sahra chibeh aillia», de la compagnie théâtrale El-Kamim de Souk Ahras, sera présentée mercredi prochain à El Eulma (Sétif), a indiqué samedi son auteur et metteur en scène, Ayoub Amirouch.

Produite avec le concours de la direction du développement et promotion des arts du ministère de la Culture ainsi que des directions de la culture et de la jeunesse et sports de Souk Ahras, la pièce de 60 minutes racon-

te l'histoire de trois personnes sans domicile, habitant des taudis près d'une décharge publique qui réussissent à mobiliser les habitants d'un bidonville contre la tentative d'une mafia du foncier de s'accaparer le vaste terrain de la décharge au prétexte de l'investissement, selon le même artiste.

Pour M. Amirouch, également président de la compagnie El-Kalima, l'œuvre met l'accent sur le sens de l'altruisme, de la conscience collective et de l'engagement

communautaire pour une vie commune digne entre humains.

Également comédien, M. Amirouch a notamment joué dans les séries télévisées «Forssane el-Hoggar» et «Tawk Ennar», respectivement des réalisateurs jordaniens Kamel Ellaham et Bessam El-Mesri ainsi que dans le long métrage algérien «Abdelhamid Ibn-Badis», du réalisateur syrien Bassil El-Khatib.

F. H.

Prévu du 28 août au 8 septembre prochains

Le Fescuaou dans six villes béninoises

La 15^e édition du Festival scientifique et culturel des clubs Unesco universitaires de l'Afrique de l'Ouest (Fescuaou) se tiendra du 28 août au 8 septembre dans six villes béninoises, ont annoncé les organisateurs.

Les activités du festival, qui vise, entre autres, à observer le rôle de la jeunesse ouest-africaine dans le processus de consoli-

dation de la paix à l'ère du numérique, se dérouleront à Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Abomey, Abomey Calavi et Ouidah.

Placé sous le thème «Jeunesse, numérique et paix : circulation des biens culturels et l'interculturalité en Afrique de l'Ouest», le 15^e Fescuaou qui aspire aussi à favoriser le brassage, la valorisation et l'intégration culturelle entre les jeunes de la

région, regroupera plus de 500 étudiants en provenance du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Mali et du Togo. «Il s'agit d'une randonnée scientifique et culturelle de taille qui regroupe tous les deux ans la jeunesse estudiantine autour des séances de réflexion, de partage et d'animation artistique et culturelle», a expliqué Brice Bonou, président du comi-

té national d'organisation.

En marge des activités artistiques et culturelles, une dizaine d'ateliers de renforcement de capacité sont prévus au profit des participants dans plusieurs secteurs, en particulier l'apprentissage de nouvelles notions en photographie, graphisme, création et gestion de blog.

L. B.

Festival de Toronto 2019

Une forte concurrence

Après un Prix du public décerné à Green Book l'an dernier, à qui l'édition 2019 du Festival de Toronto remettra-t-elle son prix ? La 44^e édition du TIFF aura lieu du 5 au 15 septembre prochain et a dévoilé sa sélection. On y retrouve les nouveaux films de Steven Soderbergh, Justin Kurzel, Taika Waititi, Rian Johnson, Armando Iannucci ou Pablo

Larrain. Si sept metteurs en scène français étaient présents l'an dernier, on remarque que seuls Céline Sciamma (*Portrait de la jeune fille en feu*) et Nicolas Bedos (*La Belle époque*) ont eu les faveurs des sélectionneurs cette année. Les cinémas indien, australien, canadien, britannique, portugais, sud-coréen, argentin, espagnol, chinois ou

hongkongais sont représentés, preuve en est de la richesse de la sélection, malgré tout dominée par le cinéma américain.

On notera la présence de la seconde réalisation d'Edward Norton, «Motherless Affairs» et le nouveau film du réalisateur de «The Witch», Robert Eggers.

R. I.



Judo

Le club de «Ouled El Bahia» risque la dissolution

■ Le club sportif amateur de «Ouled El Bahia», l'un des meilleurs en judo en Algérie, se dirige droit «vers la dissolution», a indiqué, samedi, son président, Hadj Boussif.

Par Racim S.

«**A**u train où vont les choses, nous n'aurons pas d'autre choix que de dissoudre le club, car nous n'avons même pas les moyens élémentaires pour assurer son fonctionnement», a déclaré Hadj Boussif à l'APS.

Le CS Ouled El Bahia, créé en 2016, a réussi en un laps de temps à s'illustrer sur la scène du judo national et international, grâce au sacre remporté par son équipe des juniors au championnat arabe disputé au début de cette année à Marrakech.

L'équipe renferme également des champions d'Afrique avec la sélection algérienne lors de ses précédentes échéances.

«De Maghnia à Chlef, c'est-à-dire toute la région Ouest du pays, seul le club de Ouled El Bahia évolue en première division. Nous sommes donc les porteurs du flambeau du judo de l'Oranie, mais cela ne nous a pas suffi pour bénéficier de la considération voulue des autorités,

aussi bien locales que nationales», a déploré ce responsable.

Il faut dire que la goutte qui a fait déborder le vase, selon le président de Ouled El Bahia, ce sont les «agissements» de certains clubs de l'élite, «à leur tête le Groupement sportif des pétroliers (GSP) qui est en train de se renforcer par des athlètes de son club».

«Nous nous attelons à former des judokas qui se sont déjà illustrés aussi bien sur la scène nationale qu'internationale, notamment dans la catégorie des juniors, mais voilà que des clubs de l'élite profitent de nos difficultés financières pour nous les prendre», a-t-il encore déploré.

Hadj Boussif a appelé au passage les services compétents à mettre tout le monde «sur un pied d'égalité», en matière de subventions et prise en charge, estimant que certains clubs sont mieux lotis dans ce registre par rapport au sien.

«La région Ouest est un vivier de jeunes talents dans toutes les disciplines. Les exemples de



Bouedjah et Belaïli, deux enfants de la ville qui viennent de contribuer grandement à la consécration de la sélection algérienne de football en Coupe d'Afrique des nations, en sont les derniers en date. Rien que pour

cela, nous souhaitons que les clubs oranais aient plus de considération pour poursuivre leur mission en matière de formation», a-t-il espéré.

Dans la foulée, il a rappelé que son club a été contraint de

déclarer forfait lors des derniers championnats d'Algérie de judo juniors et espoirs car il n'avait pas les moyens d'assurer le déplacement et la prise en charge de ses athlètes à Alger, se contentant de participer seulement au championnat national des seniors «pour éviter au club la relégation en Nationale 2», a-t-il précisé.

«Si le club a survécu jusque-là, c'est uniquement grâce à mon apport personnel ainsi que celui des membres de mon bureau exécutif, mais nous ne pouvons pas le faire éternellement bien sûr. Cette situation est profitable aux autres clubs pour recruter nos meilleurs athlètes», a-t-il regretté.

R. S.

Echecs/Coupe arabe (jeunes)

16 médailles dont 4 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne des échecs a remporté 16 médailles (4 or, 6 argent et 6 bronze) lors de la Coupe arabe individuelle de la discipline (jeunes), disputée dans la capitale jordanienne Amman du 20 au 26 juillet. L'Algérie a décroché la seconde place derrière les Emirats arabes unis avec 12 médailles (5 or, 3 argent et 4 bronze), tandis

que le pays hôte s'est contenté de la 3^e place avec 5 médailles au compteur (2 or, 2 argent et 1 bronze).

Les champions arabes algériens sont Rayane Lalam (U-14) chez les garçons ainsi que Nour Ramoul (U-10), Tinhinane Abdelaziz (U-12) et Rania Nassr (U-18) en filles. Au total, 276 échéphiles dont 28

Algériens ont pris part à cette échéance arabe. Outre l'Algérie, 15 autres nations ont participé à ce rendez-vous. Il s'agit du Qatar, du Maroc, du Liban, de l'Irak, de la Tunisie, de la Libye, de la Syrie, de la Palestine, du Yémen, des Emirats arabes unis, de l'Arabie saoudite, du Bahreïn, du Koweït, d'Oman et de la Jordanie, pays hôte.

Foot / Tour préliminaire Coupe arabe

La JS Saoura fixée sur ses adversaires

La JS Saoura, l'un des représentants algériens en Coupe arabe des clubs 2019-2020 de football, évoluera dans le groupe B au tour préliminaire de l'épreuve, selon le tirage au sort effectué samedi à Rabat.

Les coéquipiers de Sid-Ali Yahia Chérif affronteront le CA Bizertin (Tunisie), le champion de Djibouti et celui des Comores. Le premier à l'issue d'un mini-championnat se qualifiera pour les 32^e de finale de la compétition. Le groupe A est composé quant à lui d'Al-Zawraa (Irak), Al-Rifae (Bahreïn), l'IR Tanger (Maroc) et le champion de la

Somalie.

Les deux autres représentants algériens en Coupe arabe, le MC Alger et le CS Constantine, qualifiés directement pour les 32^e de finale, seront fixés sur leurs adversaires à partir de 17h00.

Les 32^e de finale verront également la participation de l'ES Tunis, l'ES Sahel (tenante) pour la Tunisie, Ittihad Djeddah, Al-Chabab (Arabie saoudite), Al-Arabi, Al-Koweït, Al-Salimia (Koweït), Al-Wasl, Al-Jazira (Emirats arabes unis), Al-Dhafar, Al-Nasr (Oman), Ittihad Alexandria, Al-Ismaïly

(Egypte), Al-Moharrek (Bahreïn), El-Nejma, El-Ahd (Liban), Al-Hilal, Al-Merrikh (Soudan), Al-Jeïch (Syrie), Al-Chabab (Jordanie), WA Casablanca, Olympique Safi, Raja Casablanca (Maroc), Nouadhibou (Mauritanie), Ahly Benghazi (Libye), Hilal Al-Qods (Palestine), Al-Chorta et les Forces aériennes (Irak).

La première édition de cette compétition avait été remportée la saison dernière par l'Etoile du Sahel, vainqueur en finale d'Al-Hilal d'Arabie saoudite (2-1), empochant au passage la somme de 6 millions de dollars.

Pour trois saisons

Boudebouz rejoint l'AS Saint-Etienne

Le milieu offensif international algérien du Betis Séville (Liga espagnole), Riyad Boudebouz (29 ans), s'est engagé pour trois saisons avec l'AS Saint-Etienne, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 française sur son site officiel.

«Je suis très heureux et très fier de signer à l'AS Saint-Etienne. J'ai conscience de rejoindre l'un des plus grands clubs français. Physiquement, je me sens prêt et j'ai hâte de faire partie du groupe. J'espère vite m'intégrer d'autant que je connais déjà Ghislain

Printant, qui a été mon entraîneur à Bastia», a réagi Boudebouz.

Le joueur formé au FC Sochaux revient en France deux années après l'avoir quittée pour l'Espagne. Il a évolué au Betis Séville avant d'être prêté pendant six mois au Celta Vigo. Le président des «Verts», Roland Romeyer, s'est réjoui de l'arrivée de Boudebouz : «Riyad est un joueur que nous suivons depuis plusieurs années.

Il a été l'une des têtes d'affiche de notre Championnat de France avant de partir en

Espagne. Nos supporters et tous les fans de foot ne peuvent que se réjouir qu'un tel technicien revienne en Ligue 1. Il a acquis beaucoup d'expérience et nous sommes convaincus que toutes les conditions sont réunies pour qu'il s'épanouisse à Saint-Etienne».

L'ASSE prendra part à la nouvelle édition de l'Europa League, en compagnie du RC Strasbourg et du Stade Rennais, où évoluent les deux internationaux algériens Ramy Bensebaïni et Mehdi Zeffane.

Tournoi de beach-volley à Jijel
La Ligue de Skikda remporte le titre

LA PAIRE de la Ligue de Skikda, Benkehoul et Bouhayen, a remporté le titre au tournoi de beach-volley (paire masculine) clôturé samedi à la plage Kottama, au centre ville de Jijel.

La paire de la Ligue de Skikda a vaincu la paire Zine Salim et Boukhenfir Messaoud de la Ligue de Jijel avec un score de 21-18/21-16, a-t-on précisé.

Le directeur de l'organisation sportif à la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Kebas Mezari, a indiqué que ce tournoi a eu «un grand succès» à la faveur de deux facteurs principaux, à savoir les bonnes conditions assurées par la Direction de la jeunesse et des sports de Jijel et la participation qualitative des amateurs de cette discipline. Les compétitions de ce tournoi ont débuté vendredi à la plage Kottama, au centre-ville de Jijel, avec la participation de 46 joueurs venus de six wilayas de l'Est.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lutte contre la drogue

Saisie de 5 quintaux de kif traité à El Bayadh

UNE QUANTITÉ de cinq quintaux de kif traité a été saisie samedi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, dans la wilaya d'El Bayadh, annonce hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. **M. O.**

Anti-acridien

Un bio-pesticide sera bientôt testé en Algérie

DES ESSAIS expérimentaux d'un produit biologique antiacridien seront menés incessamment par l'Institut national de protection des végétaux (INPV) dans plusieurs régions d'Algérie, a indiqué hier un responsable de cet établissement public. «Il s'agit d'un champignon qui s'attaque spécifiquement aux acridiens dont le criquet pèlerin et marocain, ainsi qu'aux sautereaux, en traversant la membrane du criquet. Il se développe par la suite dans le corps de l'insecte et finit par le tuer», a expliqué le directeur général adjoint de l'INPV, Hamid Bensaad, dans un entretien à l'APS. D' Bensaad a assuré que ce bio-pesticide a déjà fait ses preuves dans certains pays exposés à l'invasion acridienne, en freinant le développement des larves, affirmant que des essais locaux s'imposaient avant sa commercialisation pour statuer sur son efficacité par rapport aux conditions climatiques et écologiques du pays (températures, humidité). «Néanmoins, cet insecticide biologique ne peut se substituer à la lutte chimique en cas d'invasion», a prévenu cet acridologue, précisant qu'il est seulement utile contre les acridiens à un stade précoce de leur existence (larves), avant qu'ils n'atteignent l'âge adulte. «L'homologation de ce produit biologique nous permettra de l'appliquer contre les

différentes espèces acridiennes dans le cadre de la lutte préventive», a-t-il fait savoir. Pour sa part, le directeur de la lutte anti-acridienne, Mohamed Lazar, a assuré que ce produit est très recommandé dans les zones d'activité apicole, les parcs nationaux et les aires protégées où l'usage des pesticides conventionnels contre le criquet n'est pas autorisé. «Le recours massif aux pesticides est souvent inévitable, d'autant que la lutte biologique contre ce ravageur n'est pas encore très développée», a-t-il expliqué en substance. Selon lui, le bilan de la situation acridienne pour la période allant de janvier à la mi-juillet 2019 fait ressortir 850 hectares de superficies traitées contre le criquet pèlerin dans les wilayas d'Illizi, Adrar et El Bayadh. Il a rappelé qu'en 2018, entre 3 000 à 4 000 hectares ont été traités, contre 5 millions d'hectares en 2005. Après être devenus aériens, des essaims regroupant plus de dix millions de criquets peuvent parcourir jusqu'à 150 km par jour, le vent aidant, selon un récent rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Un tout petit essaim consomme la même quantité de nourriture en une journée que près de 35 000 personnes. **M. O.**

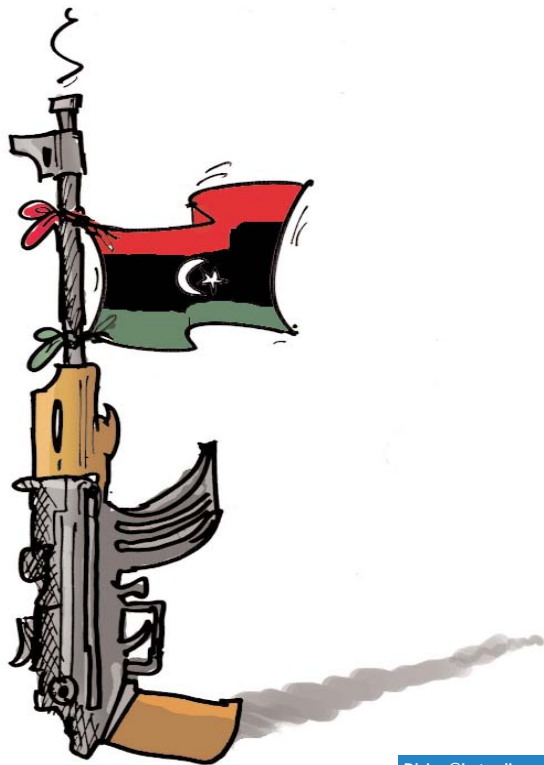
El Tarf/Besbes

Un stock de bois pour la construction ravagé par un incendie dans une ferme

UN IMPORTANT incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche, au niveau d'une ferme agricole sise à la cité Zighoud Youcef, dans la commune de Besbes (El Tarf), ravageant un stock de bois utilisé comme matériau de construction ainsi que divers arbres fruitiers, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'incendie, enregistré aux environs de minuit, dans un dépôt relevant de la ferme agricole Hosn Djiouar appartenant à un privé, a détruit un stock de bois utilisé dans le domaine de la construction ainsi que 55 néfliers et 12 oliviers plantés à proximité, a précisé le sous-lieutenant Guesmi Layachi.

Se déployant dès l'alerte donnée, les éléments de la Protection civile ont pu arriver à bout du sinistre tôt le matin, ce qui a permis de préserver des flammes une bétonneuse, une grue ainsi que 1,5 hectare de néfles, a précisé la même source, signalant que les pompiers sont encore sur le lieu du sinistre pour la surveillance de «l'évolution de la situation» et l'empêchement de la «propagation des flammes» en cette période de forte canicule. Selon les informations fournies par les mêmes services, la wilaya a enregistré, durant le week-end dernier, 8 incendies ayant ravagé 8 ruches d'abeilles, 20 bottes de foin et 21 oliviers. **Y. N.**

LA LIBYE D'AUJOURD'HUI



Djalou@hotmail.com

Collision entre un bus et un semi-remorque à Ouled Saber

9 morts et 13 blessés dans un accident de la route à Sétif

■ Neuf personnes sont mortes et 13 autres ont été blessées dans une collision entre un bus de transport de voyageurs et un semi-remorque, survenue hier dans la région de «Aâraïr», dans la commune de Ouled Saber (à l'est de Sétif), a indiqué le responsable de la communication de la Protection civile, le capitaine Ahmed Lamamra.

Par Slim O.

La même source a précisé que cet accident mortel s'est produit à 11h20 minutes entre un bus de transport de voyageurs, de taille moyenne, assurant la ligne Sétif-Chelghoum Laid, (Mila) et un semi-remorque, faisant 9 morts et 13 blessés, selon un premier bilan, qui signale que 3 blessés sont dans un état «critique». Les victimes ont été évacuées par les éléments de la Protection

civile vers l'hôpital Serroub-Khatir de la ville d'El Eulma.

Deux morts et un blessé à Tissemsilt

Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans deux accidents de la circulation survenus samedi soir dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris hier des services de la Protection civile. **S. O./APS**

Alger

Relogement à Dergana de 100 familles de La Casbah

Cent familles résidant à La Casbah (circonscription administrative de Bab El Oued) dans des bâtisses menaçant ruine (classées rouge), ont été relogées dans de nouveaux

appartements à Dergana (Bordj El-Kiffan), dans le cadre de la 25^e opération de relogement. «L'opération concerne 100 familles résidant à La Casbah dans des bâtisses menaçant ruine (classées rouge), lesquelles ont été relogées dans de nouveaux appartements à la cité 636 logements à Dergana (Est d'Alger), en application du calendrier de relogement inscrit dans le cadre de la 25^e opération lancée par les services de la wilaya d'Alger, visant l'élimination des habitations précaires», a indiqué à l'APS le wali délégué de la circonscription administrative de Bab el Oued, Abdelaziz Othmane, en marge de cette opération de relogement. Il a précisé, à ce propos, que les 100 familles relogées résidaient dans 21 bâtisses classées rouge, situées dans le secteur

sauvegardé de La Casbah, ajoutant que ces dernières ne seront pas démolies mais plutôt fermées pour leur restauration, à l'image de certaines bâtisses situées au 9 rue Rabah Semala, au 8 rue Arezki Louni et biens d'autres menaçant ruine. Le même responsable a fait savoir, par ailleurs, qu'il «sera procédé dans les prochains jours au relogement de plusieurs familles résidant dans des habitations précaires à Bologhine». Selon le même responsable, le programme de relogement des habitants de La Casbah, dans le cadre de la 25^e opération, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, dont des opérations qui seront menées au mois d'août et au début du mois de septembre prochain, au profit de 150 autres familles parmi les habitants de La Casbah. **Y. N.**